Département des ARDENNES
Arrondissement de SEDAN
Canton de CARIGNAN
Commune de ***MOIRY***

Séance du 8 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **huit novembre deux mil vingt-quatre** à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MOIRY, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame PIERRE Jacqueline, Maire.

Présents: Mmes BERNARD Marie-Hélène, FRANCOIS Martine, PIERRE Jacqueline, MM. BARTHELEMY Jérémy, GAUDELET Stéphane ,JEANJEAN Thierry, VECRELINO Daniel

Absents : MM. DROZDENKO Patrick, MATHIEU Raphaël (excusés), Mme WAGNER Christelle

Mme FRANCOIS Martine a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 7

date de convocation: 04/11/2024

N° 17/2024 : PUBLICITE DES ACTES

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article art. L 2131-1, III ;

Vu le décret n°2024-719 du 5 juillet 2024 relatif aux règles de publicité des actes pris par les communes et leur groupement, et notamment l'article 1 ;

Considérant que la commune de MOIRY, dont la population est de 142 habitants, soit moins de 3 500, ne dispose pas d'un site Internet,

Considérant qu'il convient ainsi d'opter pour un mode de publication dérogatoire prévu par le CGCT ;
Le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE D'OPTER pour le régime dérogatoire suivant concernant la publication des actes administratifs règlementaires : Affichage;

DIT QUE conformément aux dispositions du CGCT, le conseil municipal pourra revenir à tout moment sur ce choix par une nouvelle délibération;

DIT QUE la présente délibération sera transmise à la Communauté de communes des Portes du Luxembourg (https://www.portesduluxembourg.fr) pour publication sur son propre site Internet.

Pour copie conforme,

le Maire,
Jacqueline PIERRE

MAIRIE DE MOIRY

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 12/11/2024 à 18h24
Réference de l'AR : 008-210802625-20241108-17_2024-DE
Affiché le 12/11/2024 ; Certifié exécutoire le 15/11/2024